

Assemblée générale de l'ASA-Valais

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022

Mardi 31.05.2022
A L'HOTEL VATEL
1920 MARTIGNY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASA-VALAIS

DU MARDI 31 MAI 2022

A L'HOTEL VATEL – 1920 MARTIGNY

Ordre du jour

1. Accueil
2. Acceptation du PV de l'AG 2021
3. Rapport d'activités 2021
4. Comptes 2021 et rapport des vérificateurs
5. Budgets 2023
6. Démissions - nominations
7. Divers

1. ACCUEIL

La Présidente, Mme Caroline Monnet, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Mme Monnet qui n'avait pu présider ces deux premières AG qu'en petit comité, se dit réjouie de pouvoir faire cette assemblée en présentielle.

Les deux années passées furent difficiles. L'ASA-Valais n'a pas pu organiser les événements prévus et les rencontres n'ont pas pu se faire. L'ASA-Valais a tenu le cap et le plus important était de pouvoir maintenir le lien ainsi que le plus d'activités possible. Il aura fallu pour cela mettre en place des mesures et la tâche a été contraignante autant pour les participants (es) que pour les encadrants (es). Pour cette raison, Mme Monnet tient à remercier particulièrement, Mme Sandra Sciboz, Directrice de l'ASA-Valais, tous les collaborateurs (trices), les encadrants (tes) ainsi que les accompagnateurs (trices) qui ont beaucoup donné de leur personne pour que les activités puissent avoir lieu. Un grand merci également à tous les bénéficiaires qui ont participé aux activités proposées.

Elle donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

2. ACCEPTATION DU PV DE L'AG 2021

Le PV de l'AG 2021 ne soulevant pas de remarque particulière et pas de question non plus de la part des personnes présentes, Mme Monnet considère ce dernier comme accepté par l'assemblée.

3. RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Mme Sciboz, à travers la présentation du rapport d'activités, donne un brief de l'Association dont tous les détails figurent dans le rapport d'activités 2021. Des exemplaires du rapport d'activités étaient mis à disposition à l'entrée de la salle. Le RA 2021 peut également être consulté sur notre site internet :

https://asavalais.ch/wpcontent/uploads/2022/05/220530_ASA_Valais_EXE_Rapport_activites_2021_LR.pdf. Une année 2021 toujours placée sous le signe du Covid. Le premier trimestre a fortement été impacté par les mesures en place et la reprise touchée par les restrictions - taille des groupes, distanciation sociale - qui ne permettaient pas de faire de nuitées. Nous avons été confrontés également à une réticence générale de la part des personnes à s'inscrire aux activités proposées (peur de la maladie, peur de la contagion dans les institutions). Une certaine normalité a été retrouvée en seconde partie d'année. A savoir que durant cette période, pas moins de 14 versions du plan de protection ont été éditées. Malgré les mesures à respecter dans le dernier trimestre – tests antigéniques à faire chaque 3-4 jours – l'ASA-Valais a tout mis en œuvre afin de pouvoir maintenir les différents camps, qui ont d'ailleurs connu un franc succès.

Seulement 65 % des objectifs annuels ont été atteint en 2021. Malgré le fait de n'avoir pas pu atteindre la totalité des objectifs, l'ASA-Valais a tout de même réceptionné la totalité des subventions soit de l'OFAS, soit du Canton. Néanmoins, Mme Sciboz précise qu'une partie de ces subventions a dû être provisionnée puisque des prestations n'ont pas pu être fournies et que nous sommes régis par des contrats de prestations avec nos subventionneurs.

L'année 2022 se présente sous de meilleurs auspices. Nous constatons quelques petits effets post Covid, comme par exemple, la difficulté de recrutement pour les accompagnants (tes).

Puis, un sujet plus réjouissant que celui des chiffres est présenté par Mme Sciboz à l'assemblée : le projet de l'écriture d'un livre par l'une de nos encadrantes qui a passé 7 années à l'ASA-Valais et qui a une grande expérience avec des personnes déficientes intellectuelles. En effet, elle a décidé de partager, ses expériences positives vécues au sein de différentes associations. Ce dernier sera disponible prochainement et l'ASA-Valais ne manquera pas de le relayer.

Av. de Tourbillon 9 - 1950 Sion

Mme Sciboz remercie ensuite toute l'équipe administrative de l'ASA-Valais. Une équipe qui a dû s'adapter entre-autre au télétravail et qui a dû faire face à différentes contraintes. Elle présente et remercie chaque collaboratrice individuellement et profite également de remercier, malgré son absence, M. Stefano Nalbhone, qui a terminé son mandat à l'ASA-Valais après 4 années de bons et loyaux services. Mme Sciboz annonce en remplacement, l'engagement de M. Benoit Roten, nouveau coordinateur des cours et séjours qui a pu prendre ses fonctions début mai 2022 aux côtés de Stefano afin de bénéficier d'une formation.

Des remerciements vont également à Greg, cuisinier de la Pension la Forêt, aux collaborateurs de la Pension, aux enseignants (tes) et encadrants (tes) pour leur travail de terrain, à tous nos membres et participants (tes), ainsi qu'au comité de l'ASA-Valais et sa Présidente.

Mme Sciboz passe ensuite à la présentation des prestations proposées par l'ASA-Valais (camps, séjours, sorties...) et dont le descriptif figure également dans le rapport d'activités 2021, et pour plus d'informations se référer au programme des activités

Mme Sciboz salue la présence de M. Pascal Romailier, responsable du Théâtre de l'Evadé. Une troupe qui a particulièrement souffert du Covid puisqu'elle n'a pas pu répéter pendant longtemps et qui pourtant était à bout touchant de commencer des représentations en 2020

Mme Sandra Sciboz relève également la présence de Mme Chantal Udry Brugnolo, responsable de la Chorale du Chœur du Cœur depuis plus de 20 ans.

Mme Sciboz donne la parole à M. Werlen, membre du comité, afin qu'il partage son expérience par rapport au cours d'équithérapie auquel il a participé, son expérience de l'approche du cheval et comment il a appris à ne plus en avoir peur. Il a beaucoup apprécié de pouvoir en parler avec les participants (tes) à l'AG.

Pour terminer, Mme Sciboz aborde le sujet de la Pension la Forêt, qui représentait en 2021 2'269 nuitées et dont l'objectif est normalement de 3500 nuitées. 57 groupes au total dont 22 groupes externes s'y sont rendus en 2021. 23 groupes ont malheureusement dû annuler leur séjour à la Pension en raison des contraintes sanitaires.

4. COMPTES 2021 ET RAPPORT DES VERIFICATEURS

La parole est donnée à Mme Nadine Cordonier-Zermatten qui explique que les comptes ont été bouclés dans un contexte particulier lié à la pandémie de Covid-19. Des exemplaires détaillés des comptes 2021 étaient à disposition à l'entrée de la salle pour les personnes désireuses de les consulter.

Les comptes sont présentés à l'AG sous forme de graphiques et commentés.

Les comptes d'exploitations de l'ASA-Valais et de la Pension la Forêt bouclent par un déficit de CHF 79'319.24.

Av. de Tourbillon 9 - 1950 Sion

Les charges 2021 s'élèvent à CHF 1'165'313.79 et sont réparties de la manière suivante :
Près de la moitié (45% concernent les coûts des séjours, des cours et des événements – 32% les coûts du personnel – 17% les charges d'exploitation de la Pension La Forêt – 4% divers coûts comme les loyers, entretiens, amortissements et assurances et 2% les autres charges d'exploitation (matériel de bureau, imprimés, cotisations, téléphones, intérêts bancaires).

Par rapport à l'année 2020, l'on peut relever une diminution générale des charges de 9.16% soit CHF 117'571.00 en moins.

Les produits représentent CHF 1'085'994.55 et sont répartis ainsi :
34% sont constitués par les contributions de l'OFAS - 29% par les subventions de l'Etat du Valais - 19% par les recettes des activités socioculturelles et des cours - 14% par les produits d'exploitation de la Pension La Forêt - 3% par les produits hors exploitation : les dons divers et les cotisations de nos membres - 1% par les autres recettes dont un produit exceptionnel provenant de la dissolution partielle du Fonds *Réserve pour débiteurs douteux* (CHF 10'893.--). Le loto n'a pu être organisé en raison de la situation sanitaire.

Par rapport à l'exercice 2021, l'on peut noter une diminution générale des produits de 5.57%.

Subventions : Les subventions de l'OFAS ont augmenté de CHF 85'754.— par rapport à 2020. L'OFAS, par l'intermédiaire de notre faîtière le Réseau Romand ASA, ne subventionne que les activités réalisées qui ont été plus nombreuses en 2021 qu'en 2020.

Les subventions de l'Etat du Valais ont diminué de CHF 84'012.— par rapport à 2020. À la suite d'un courriel du canton, seules les prestations réalisées en 2021 ont été comptabilisées : CHF 246'211.45 (CHF 222'298.— pour l'ASA-Valais et CHF 23'913.45 pour la Pension La Forêt). L'Etat du Valais se prononcera ultérieurement sur une éventuelle subvention exceptionnelle.

Les subventions reçues sur les prestations non réalisées (CHF 150'052.55) sont comptabilisées dans le compte *Etat du Valais – Acomptes contributions à l'exploitation*.

A relever que l'Etat du Valais nous a versé, en 2021, une contribution exceptionnelle pour l'année 2020 (CHF 63'724.00).

Capitaux et Fonds : Le capital au 31.12.2021 de CHF 256'489.00 a diminué de CHF 7'251.00 durant l'année écoulée. Cette réduction est due au transfert d'une partie du déficit 2020.

Le Fonds de réserve pour débiteurs douteux de CHF 14'133.00 a été en partie dissous. Son solde est de CHF 3'000.00 au 31 décembre 2021. CHF 10'893.00 ont été comptabilisés dans les produits exceptionnels.

Av. de Tourbillon 9 - 1950 Sion

Le Fonds projet Quai 22 de CHF 9'970.00 n'a pas été renfloué, ni utilisé en 2021.
Idem pour le Fonds projets de CHF 171'963.--.

Fonds de réserve ASA : Ce fonds est à zéro car la totalité (CHF 37'272.00 au 1^{er} janvier 2021) a été utilisée pour absorber une partie très importante du déficit 2020.

Le Fonds de fluctuation OFAS 2020-2023 de CHF 290'316.90 est constitué des montants suivants : Subventions OFAS sur prestations non réalisées 2020 : CHF 232'899.90 et versement RRASA retenue subvention OFAS 2020 : CHF 57'417.00.

Sandra Sciboz ajoute un commentaire concernant le Fonds projet Quai 22 (la chorale du Chœur du Cœur). Ce fonds pourra être utilisé pour les projets de la chorale, dont un concert aura lieu à la fin de cette année à Martigny. Elle précise que Chantal Udry Brugnolo a également beaucoup de projets de tournées et concerts en association avec d'autres groupes en 2023 et 2024.

Rapport des vérificateurs

Mme Christelle Chevalley-Emery, Réviseur agréée ASR, Fiduciaire Fiva SA à Sion.

En l'absence de la vérificatrice des comptes, le rapport est lu par le Trésorier du Comité, M. Christian Pierroz. Mme Christelle Chevalley-Emery, en sa qualité d'organe de révision, a contrôlé les comptes annuels de l'association de l'ASA-Valais pour l'exercice arrêté au 31.12.2021. Les comptes sont conformes et attestés par Mme Chevalley-Emery.

Les comptes 2021 sont acceptés à l'unanimité et décharge en est donnée au comité.

5. BUDGETS 2023

Nadine Cordonier-Zermatten présente les budgets. Des exemplaires se trouvaient également à disposition.

ASA-Valais

Les cibles au niveau des prestations n'ont pas été modifiées par rapport au budget 2022.
2'587 journées/participants pour les cours blocs - 168.50 journées/participants pour les cours d'un jour et 9'044 heures/participants pour les cours annuels.

Le total des charges liées aux prestations est inférieur de CHF 3'036.00 par rapport à 2022.

Les *salaires* ont été calculés selon les directives et l'échelle des traitements de l'Etat du Valais 2022, sans renchérissement. Il n'y a pas de modification de pourcentage ou de classe salariale

Av. de Tourbillon 9 - 1950 Sion

par rapport à l'organigramme 2020. L'augmentation est donc due aux parts d'expérience supplémentaires.

Entretien mobilier, machines, équipement informatique : Nous avons rompu notre contrat avec Krios et collaborons depuis le 1^{er} janvier 2022 avec Telcomex sàrl. Les abonnements et entretiens ont un coût moins élevé.

Marketing : Une newsletter contenant les dernières actualités de l'ASA-Valais va être publiée trimestriellement.

Frais Réseau Romand ASA : Ce montant correspond à la cotisation annuelle. Celle-ci est fixée lors de l'Assemblée Générale du Réseau Romand ASA.

Le total des charges 2023 est supérieur de CHF 25'109.-- par rapport au budget 2022, soit + 1.91%.

Les produits d'exploitation prévus sont inférieurs de CHF 1'670.00 par rapport à 2022.

Dans les cours d'un jour, le type d'activités a été quelque peu modifié et la sortie à Europa Park a été supprimée (pas subventionnée car elle a lieu à l'étranger).

La contribution de l'Etat du Valais a augmenté de CHF 1'731.00. Le mandat de prestations avec l'Etat du Valais a déjà été élaboré et approuvé par les deux parties. La subvention a augmenté, selon les règles de l'Etat, de 0.49% (progression maximale autorisée de 0.5%).

Déficit 2023 : Le déficit prévu est de CHF 89'928.05, soit CHF 21'548.00 de plus qu'en 2022.

Pension La Forêt

Salaires : Une augmentation du pourcentage des postes en cuisine a été prévue (0.07 EPT) → (221% au lieu de 214%, soit plus 7%).

Les salaires ont été calculés sur la base de l'organigramme et selon l'échelle des traitements de l'Etat du Valais 2022, sans renchérissement.

Charges sociales : Nadine Cordonier-Zermatten relève une augmentation de la cotisation employeur LPP. Jusqu'à présent, les heures d'appoint en cuisine n'étaient pas soumises à cotisation (employé à la retraite). Dorénavant, le salaire de l'aide de cuisine est soumis à la cotisation LPP (14.4%).

Le total des charges est supérieur de CHF 6'215.25 par rapport à 2022. L'on peut constater que cette augmentation est en lien avec les deux points précédemment cités.

Le total des produits d'exploitation reste identique à celui de 2022. Seul un remaniement a eu lieu entre les contributions des personnes AVS et privées Valais et les contributions des personnes handicapées hors Valais AI, mais sans conséquence sur les recettes.

Av. de Tourbillon 9 - 1950 Sion

La contribution de l'Etat du Valais va augmenter de CHF 225.00(0.48%). Seul un remaniement a eu lieu entre les contributions des personnes AVS et privées Valais et les contributions des personnes handicapées hors Valais AI.

Le *déficit* prévu est de CHF 14'401.00, soit CHF 5'245.25 en plus par rapport à 2022.

Nadine Cordonier-Zermatten termine les commentaires des budgets et se tient à disposition pour les éventuelles questions.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les budgets 2023.

6. DEMISSIONS – NOMINATIONS

La Présidente annonce la démission de 20 membres en 2021. Elle note que ces démissions sont probablement dues à la diminution des activités proposées en 2021 en raison du Covid.

Mme Monnet annonce ensuite la démission de M. Christophe Guex, vice-Président du comité depuis de nombreuses années. Elle le remercie pour le travail qui a été fait et pour sa collaboration.

Elle présente les 2 nouvelles personnes qui ont rejoint le comité – Mmes Marie Vaudan Troillet et Sharmilla Comby, toutes 2 enseignantes spécialisées à Martigny, et leur souhaite la bienvenue.

Le comité se compose dès ce jour de la façon suivante :

Présidente : Mme Caroline Monnet

Vice-Présidente : Mme Nadine Claivoz

Trésorier : M. Christian Pierroz

Secrétaire : Sharmilla Comby

Membres : Mme Marie Vaudan Troillet – M. Raoul Werlen

7. DIVERS

Mme Monnet remercie tous les membres, les partenaires sociaux, les généreux (ses) donateurs (trices), les accompagnateurs (trices), les enseignants (tes), les collaborateurs (trices) de la Pension et les collaborateurs (trices) administratifs, les bénévoles ainsi que les civilistes. La liste de tous les donateurs (trices) se trouve dans le rapport d'activités 2021.

Av. de Tourbillon 9 - 1950 Sion

Cette année, deux personnes fêtent leurs 10 ans d'activités au sein de l'ASA-Valais :

Mme Virginie Moix : Aide administration

M Christian Dey : Enseignant/accompagnateur



Un bon cadeau leur sera remis.

Pour terminer, Mme Monnet présente les prochains événements à venir, dont la date du loto qui est à confirmer.

Il n'y a pas de question de la part de l'assemblée.

La séance est levée à 20h00.

Le Comité

| | |
|--|--|
|  Caroline Monnet Présidente |  Nadine Claivoz Secrétaire |
|--|--|

Martigny, le 31 mai 2022 / AZ